

Mon enfant a-t-il besoin d'un entraînement pédagogique visuel pour enfants aveugles ou malvoyants ?

Vous pouvez y répondre en vous posant les questions suivantes :

- Votre enfant ne réagit-il pas à la lumière ?
- Est-il fortement ébloui à la lumière ?
- Votre enfant ne vous regarde pas, ne rit pas ?
- Est-ce qu'il se cogne ou tombe souvent ?
- N'a-t-il pas envie de s'amuser avec d'autres enfants ?
- Votre enfant n'attrape pas les objets/jouets ?
- Louche-t-il ou a-t-il les yeux qui tremblent ?
- Remarquez-vous qu'il adopte une position anormale de sa tête ou de son corps ?
- Est-ce qu'il plisse souvent les yeux ?
- Regarde-t-il les livres de très près ?

Quels enfants ont droit à une éducation précoce spécialisée ?

- Les enfants malvoyants ou aveugles, depuis la naissance jusqu'à l'âge de sept ans au maximum.
- Ceci est aussi valable pour les enfants ayant également un autre retard ou handicap.
- Notre institution prend en charge toutes les familles domiciliées dans le canton de Berne ainsi que les familles vivant dans les communes alémaniques des cantons de Fribourg et Valais.



Nos prestations

L'éducation précoce spécialisée se pratique dans l'environnement habituel de votre enfant.

- Soutien de l'enfant dans son développement visuel et optimisation de son potentiel dans le but de favoriser son autonomie dans la vie de tous les jours.
- Soutien dans le cas d'une thérapie de l'occlusion de l'oeil dominant.
- Apprentissage des bases de l'orientation et mobilité ainsi que des notions dans les activités de la vie journalière afin d'augmenter son autonomie.
- Développement pédagogique global de la perception, du mouvement, de la pensée, du langage et du jeu etc.
- Initiation aux moyens auxiliaires et entraînement avec ceux-ci.
- Évaluation de la fonction visuelle à travers des observations et des tests.
- Information et soutien de sa famille et collaboration avec elle dans son parcours éducatif.
- Collaboration et communication avec les différents intervenants auprès de l'enfant.



Financement

L'éducation précoce pour enfants en situation de handicap visuel est prise en charge par le canton. Par conséquent, cette offre est mise gratuitement à votre disposition.

Contact

Madame

Isabelle Bobst

Responsable éducation précoce spécialisée

Direct: +41 79 865 46 80

i.bobst@blindenschule.ch

Secrétariat: +41 31 910 25 16



Blindenschule Zollikofen

Kompetenzzentrum für Sehförderung

ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE



**pour enfants aveugles et
malvoyants**

Kirchlindachstrasse 49 · CH-3052 Zollikofen

www.blindenschule.ch · sekretariat@blindenschule.ch

Telefon +41 31 910 25 16 · IBAN: CH03 0900 0000 3000 0974 3